

Ching SHIH

Pirate

Une flotte de plus de 300 jonques avec 20 000 à 40 000 pirates pour terroriser les mers de Chine.



*Naissance vers 1775 à Guangdong
Décès en 1844 probablement à Guangzhou
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ching_Shih
chingshih@mers.chine*

DEVENIR PIRATE

1801 : MARIAGE AVEC LE PIRATE ZHENG YI

Le mariage a lieu à la condition qu'elle puisse commander une des flottes de Zheng Yi. Par contrat formel, il lui concède le contrôle de la moitié de la flotte.

Elle gagne rapidement le respect de l'équipage (qui était mixte ce qui a facilité son accession au poste de commandement).

Pendant trois ans, la flotte du couple va attaquer les navires sortant des principaux ports de Chine et mettre en échec la marine impériale chinoise.

1807 : DÉCÈS DE CHING SHIH EN MER

Elle se retrouve à la tête d'une flotte de quatre-cent jonques et de 70 000 pirates. Ce qui semble être la plus grande flotte de tous les temps.

La flotte est surnommée « la flotte au drapeau rouge ».

Elle nomme son second Cheung Po Tsai capitaine de la flotte, au cas où il serait nécessaire d'avoir une figure masculine.

CARRIÈRE DE PIRATE

JANVIER 1808 : TENTATIVES DU GOUVERNEMENT CHINOIS POUR METTRE FIN À SES ACTIVITÉS

Une série de batailles, sans succès.

Les pirates capturent des navires gouvernementaux en renforçant ainsi leur flotte. Le gouvernement chinois, quant à lui, doit acheter des bateaux de pêches pour compléter sa flotte ainsi ratiboisée.

1810 : DEMANDE D'AMNISTIE

Amnistie obtenue à sa demande.

Par la suite, elle abandonne la carrière de pirate pour se lancer dans la direction d'un bordel et d'un cercle de jeux tandis que son ex-second et amant pantoufle confortablement au gouvernement.

LE CODE DE LOIS

Elle développe un code de lois strictement appliqué :

- les ordres ne sont donnés que par les dirigeants de la flotte ;
- désobéir est une offense capitale ;
- piller un village qui aide régulièrement les pirates est une offense capitale ;
- voler dans le butin ou violer une prisonnière est passible de la peine de mort ;
- un pirate qui a des relations sexuelles consentantes avec une prisonnière est condamné à la peine de mort et la prisonnière jetée à la mer avec des poids aux pieds ;
- quand un déserteur est repris, on lui coupe une oreille et il est montré pour l'exemple au reste de l'équipage.